



EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 6 décembre 2012

VILLE DE SOLLIES PONT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation
29 novembre 2012

Date d'affichage
29 novembre 2012

Objet de la délibération
*Pôle services techniques –
Service urbanisme –
Nomination du passage
piétonnier entre la gare et le
faubourg Notre Dame:
«Passage Romain
LAURERI, artisan et poète».*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille douze, le six décembre deux mille douze, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Docteur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, SMADJA Marie-Aurore, BOUBEKER Patrick, DROESCH Michel, BOTA Yasmine, LAUNAY Michel, DESVILLETES Louis, CAPELA Marie-Pierre, BONIFAY Rose-Marie, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAOUCHE Dalel, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, TREQUATTRINI Pascale, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, KASPERSKI Christophe

Procurations :

RIGAUD Catherine donne procuration à GARRON André,
FOREST Marie-Paule donne procuration à CHASTAIGNET Elisabeth

Absents :

aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Des travaux de requalification de l'îlot de la gare sont en cours afin de créer des logements locatifs sociaux, des surfaces commerciales en rez-de-chaussée, ainsi qu'un passage pour les piétons qui permettra de relier la gare au centre-ville.

Il est proposé de nommer ce passage piétonnier : « Passage Romain LAURERI, artisan et poète » en l'honneur de ce Solliés-Pontois né en 1921, auteur notamment du recueil de poèmes « Sur un air de Provence ».

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT qu'il convient de nommer le passage qui reliera la gare au faubourg Notre Dame,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

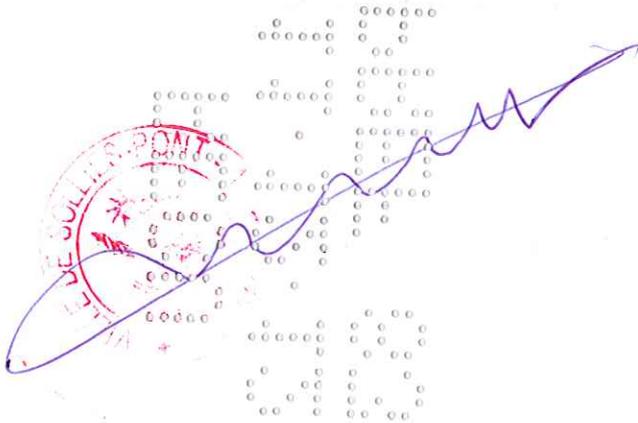
à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

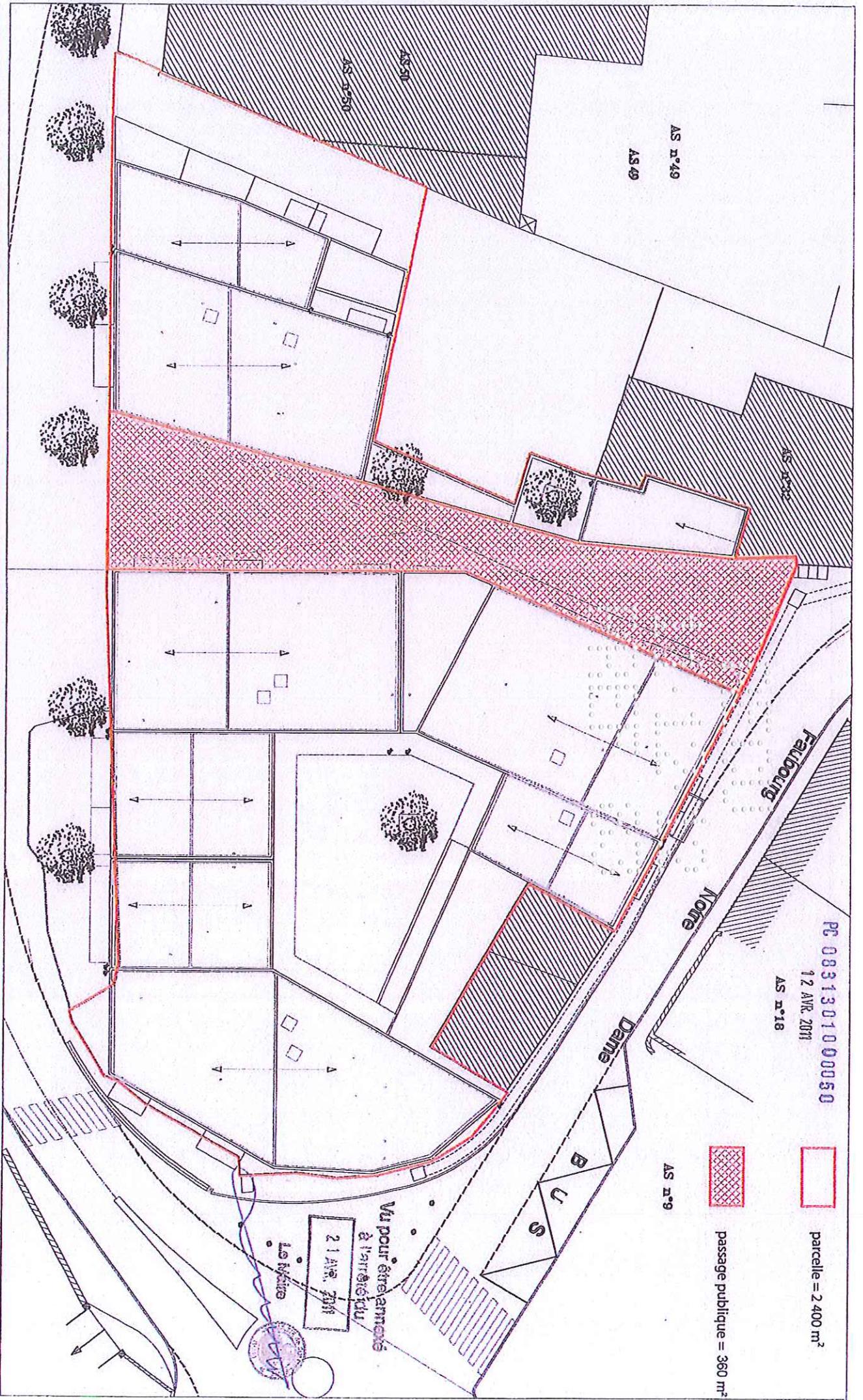
- **NOMME** ce passage : « Passage Romain LAURERI, artisan et poète ».

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le **11 DEC. 2012**
et publication ou notification du **13 DEC. 2012**





PC 0831301000050
12 AVR. 2011

AS n°18



passage publique = 360 m²



parcelle = 2400 m²

AS n°49

AS 49

AS n°33

Dame

Notre

Faubourg

BUS

AS n°50

AS 50

CONSTRUCTION DE 60 LOGEMENTS A SOLLIES-PONT

MAITRE D'OUVRAGE
Logis Familial Vendé
Avenue Municipal de Laiton de 7 ansday 85000 Toulon
Tel : 04 00 00 42 80

ARCHITECTES Association Construction Eco-citoyenne
Le Grand-Corridor
14, rue de la République
44100 Nantes
Tel : 02 51 05 35 54
Fax : 02 51 05 35 54
Email : info@construction-eco-citoyenne.fr

JOCE MORILLAS
architecte epig
14, rue de la République
44100 Nantes
Tel : 04 01 54 23 01 / Fax : 04 01 54 23 07
Email : jmorillas@orange.fr

BUREAU D'ETUDES
DETREUIL ROBERTIER
02, Bd Lasser BP 20113 - 13003 Marseilles cedex 10
Mme Catherine Robertier
Tel : 04 91 23 77 71 / Fax : 04 91 23 77 71
Email : c.rob@detreuil.fr

DOCUMENTS GRAPHIQUES	
N°:	A3
Phase:	PC
Date:	13/12/2010
Échelle:	1/250
Auteur du document:	ARCHITECTES
Numéro d'ordre:	0000
Référence informatique:	
Indice:	01
Modificateur:	

